



NOUVEAU VILLAGE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 7 mars 2014

1. Convocation de l'Assemblée

Cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue conformément aux statuts de l'Association.

Les convocations ont été portées à la connaissance des membres par l'intermédiaire des délégués de rue qui ont fait signer une feuille d'émargement en remettant la convocation. Les propriétaires, que les délégués de rue n'ont pu rencontrer pour obtenir leur signature, ont reçu leur convocation par lettre recommandée avec A.R.

2. Date et lieu de l'Assemblée

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le vendredi 7 mars 2014 à 20h45, dans la salle Sodbury, rue de la Zibeline, CESSON.

3. Feuilles de présence et ordre du jour

Les feuilles de présence ont été émargées par les membres, soit pour eux-mêmes, soit pour les membres représentés, en vertu d'un pouvoir qui a été joint à la feuille de présence.

Le quorum étant atteint (2 433 voix), les deux scrutateurs sont Monsieur Paraiso (110 voix) et Monsieur Caudmont (151 voix).

Le président, Monsieur Xavier Flandrois, déclare la séance ouverte à 21h10 et rappelle l'ordre du jour :

2013

- Approbation des rapports moraux
- Bilan financier de l'année 2013
- Quitus au Comité sur la gestion 2013

2014

- Approbation du budget 2014
- Questions diverses

**Le nettoyage de la piscine est prévu le
samedi 24 mai 2014.**

Un Erratum à la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire est remis en début de séance à chaque propriétaire par le délégué de rue. Cet erratum, concernant la résolution 3, est repris en annexe de ce CRR.

Le Président ouvre l'assemblée :

- Il souligne la bonne tenue des comptes, présente les nouveaux membres au comité, annonce le maintien des réunions des délégués de rue au moins une fois par trimestre, et félicite les organisateurs de la fête de la piscine ;
- Il présente les lignes de force du budget 2014 : réduction des frais de fonctionnement, financement de l'embellissement des espaces verts, rénovation de la piscine par étape (suite au salon de la piscine) ;
- Enfin il annonce la présentation d'une réflexion autour de l'espace Jules Ferry.

Approbation des rapports moraux :

RAPPORT FINANCIER : Philippe AUDOUIN.

- Budget en 2 parties : fonctionnement + investissement. Une provision de 10 000 euros au cas où il y aurait un imprévu (réparti sur plusieurs postes). Les provisions de 2013 n'ont pas été dépensées ;
- Réflexion sur la transmission des documents par mail, source d'économies ;
- Présentation budget de fonctionnement 2014 ;
- Présentation budget investissement 2014 ;
- Nous proposons 1 % d'augmentation pour les charges (l'inflation est de 0,7%) ;
- A cette occasion, le Président rappelle que pour les années à venir, il ne sera pas possible, compte tenu des dépenses prévues pour la piscine et la maison des jardiniers, de maintenir une augmentation des charges aussi faible.

ESPACES VERTS : Philippe Baliteau, Jacqueline Tournay, Christian Barennes.

- Christian Barennes : le projet « compost » est abandonné, seules les feuilles seront recyclées à Nouveau Village. Nous avons trouvés 3 zones pour recycler les feuilles et nous cherchons actuellement une quatrième zone.
- Jacqueline Tournay s'occupe du poste « plantations », plusieurs aménagements ont déjà été réalisés sous sa direction.
- Philippe Baliteau : grâce aux nouveaux investissements, les conditions de travail se sont améliorées. Cette année des souches seront extraites par JardiForêt et nos jardiniers. Il reste 25 peupliers à abattre. Nous envisageons 5 peupliers par an. 3 Douglas sont aussi à éêter car très hauts
- La formation Risques Professionnelles est bien avancée. Concernant l'emménagement de nos locaux : une porte coupe feu a été installé, il reste à prévoir une armoire sécurisée pour le stockage des produits inflammables ;
- Le Président remercie Philippe Baliteau pour le temps passé comme responsable espaces verts. Il gardera la gestion des arbres. Nous recherchons un responsable espaces verts pour la coordination avec les jardiniers.

ECLAIRAGE : Christian Barennes.

Il y a toujours des problèmes de vandalisme (casses et tags). Nous effectuons un essai avec des plaques en polycarbonate, très résistants aux chocs, nous verrons leur efficacité dans le temps avant de poursuivre sur les lieux les plus à risques. Quelques lampadaires de rue sont encore à repeindre en accord avec la commune, ainsi que dans nos espaces verts. Une barrière de sécurité sera installée courant mars dans le chemin début rue de Champeaux, une deuxième barrière est prévue chemin rue de Jossigny.

PISCINE : Richard Giraud, Vincent Guérard.

Le nettoyage de la piscine est prévu le samedi 24 mai 2014 suivi du BBQ

Saison normale, avec, juste 1 ou 2 fermetures, et sans rappel à l'ordre de la DDASS. Nous rencontrons des problèmes sur les équipements (trop vieux). Nous cherchons d'autres volontaires pour s'occuper de la piscine. Un plan de rénovation est présenté.

Faites renouveler vos cartes de piscine auprès du secrétariat.

L'ouverture de la piscine (date prévisionnelle) se fera le **SAMEDI 31 MAI 2014**.

Horaires d'ouverture de la piscine :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 20h30
- Mercredi, samedi et dimanche de 11h00 à 20h30

RÉSEAU TELEVISION : Bernard Tiberghien.

La TNT analogique (anciens récepteurs TV) n'est plus maintenu. La transmission numérique (obligatoire) est assurée via notre antenne collective et la fibre. Toujours le problème Canal + - Canalsat suite à l'arrêt du QAM. Solution : le cube de Canal + (en réception via notre antenne TNT ou la fibre). Canalsat n'est pas assuré dans sa totalité. Modification de contrat à demander auprès de Canal. (Pas de parabole nécessaire dans ce cas).

ESPACES LUDIQUES : Yannick Le Mentec, Christian Barennes.

L'entretien de ces espaces est un travail d'équipe. Les dépenses ont été consacrées à l'achat de fournitures qui ont été utilisées pour remplacer celles dégradées par le vieillissement ou le vandalisme. La lutte contre le vandalisme est aussi du ressort de la Police et est hors de portée des seuls habitants de Nouveau Village.

DOSSIER JULES FERRY JARDIN COLLECTIF (Lot 261) : Laurent Prunier.

Un groupe de travail a été constitué pour formuler une proposition à la Mairie. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre fixée lors de l'AGO de mars 2013 (historique présenté).

QUESTIONS :

Le président donne la parole à l'assemblée sur l'ensemble des rapports présentés.

Q : Paraboles installées depuis 2012 : le comité a-t-il rappelé aux propriétaires concernés la nécessité de respecter les Statuts ?

R : les paraboles sont interdites, la fibre optique changera sensiblement la donné. Il est prévu d'adresser une lettre à chaque propriétaire ayant installé une parabole.

Q : Qu'est ce que la MSA ?

R : La Mutualité Sociale Agricole, assure la protection sociale du monde agricole.

- Q : Est ce que la porte coupe feu restera fermée ?
- R : Les jardiniers ont reçu l'ordre de garder cette porte fermée.
- Q : Pour l'espace Jules Ferry, la résolution diffère de celles présentées lors de la réunion de délégués de rue. Pourquoi ?
- R : Oui, la nouvelle résolution permet de respecter au mieux les statuts de Nouveau Village.
- Q : Pourquoi associer un budget au projet de Jardin collectif si une réunion est prévue pour cela ?
- R : Des personnes voulaient une estimation. Il s'agit aussi d'afficher un projet chiffrée et crédible.
- Q : Pour combien de temps investissons nous ces 5400 euros ?
- R : On ne fera rien sans un mandat de 5 ans. Les 5400 euros sont prévus pour : l'électricité, l'eau, une cabane, etc. Tout ce qui est sous le sol doit être fait par la Mairie.
- Q : Avez-vous sondé l'opinion des habitants de Nouveau Village ?
- R : Oui une dizaine, sont intéressés, une vingtaine sont susceptible de donner un coup de main.
- Q : Il faudrait être plus vigilant pour garder que les nouvelles habitations respectent le style de Nouveau Village.
- R : Monsieur Jean Louis Zundel, nouveau responsable du style, a plusieurs idées pour préserver le style.
- Q : Toutes les maisons pourront avoir la fibre optique ?
- R : Certaines adductions seront effectuées sans problèmes. Nous devons souligner la vétusté de nombreux fourreaux. Nous disposons d'un plan qui nous permet de situer les fourreaux et les chambres de tirage utilisés par les câbles et les coaxiaux du téléphone et de la télévision.
- Q : Arbres abattus : peut-on récupérer le bois ?
- R : oui, il est déposé devant le bureau de l'ASL.

VOTE DES RESOLUTIONS.

ANNEE 2013

PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2013

Après avoir entendu les rapports moraux et la présentation des comptes de résultat et de bilan, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Comité Syndical pour 2013.

VOTE Pour : 2 310 Abstentions : 0 Contre : 123 Total : 2 433

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer la somme de 2 313,84 € (deux mille trois cent treize euros et quatre vingt quatre cents) au compte de réserves pour travaux futurs. Après affectation, le compte présentera un solde créditeur de 31 598,13 € (trente et un mille cinq cent quatre vingt dix huit euros et treize cents).

VOTE Pour : 2 310 Abstentions : 0 Contre : 123 Total : 2 433

ANNEE 2014

TROISIEME RESOLUTION : PROJET JARDIN COLLECTIF JULES FERRY

Après avoir entendu la présentation du projet de création d'un jardin collectif sur la partie nord du lot 261 et sous réserve d'un accord de la part de la Mairie, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le comité et le groupe de travail concerné à poursuivre les discussions avec la Mairie pour créer ce jardin.

VOTE Pour : 2 186 Abstentions : 68 Contre : 179 Total : 2 433

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2014

Après avoir entendu les projets d'investissements et de dépenses pour 2014, L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et décide de fixer le montant d'une voix à 3,80 € pour le deuxième, troisième et quatrième trimestre 2014.

VOTE Pour : 2 310 Abstentions : 0 Contre : 123 Total : 2 433

CINQUIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le premier acompte de 2015 à 3,80 € par trimestre et par voix et rappelle que les charges doivent être payées avant le 15 du premier mois de chaque trimestre.

VOTE Pour : 2 310 Abstentions : 0 Contre : 123 Total : 2 433

SIXIEME RESOLUTION : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les personnes suivantes :

- Monsieur Richard Giraud
- Monsieur Yannick Le Mentec
- Monsieur Laurent Prunier
- Monsieur Jean-Louis Zundel
- Madame Jacqueline Tournay

VOTE Pour : 2 433 Abstentions : 0 Contre : 0 Total : 2 433

Pour une durée de 3 ans.

Cesson, le 7 mars 2014

Le Président

Monsieur Xavier FLANDROIS

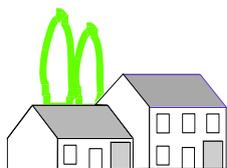
Le Secrétaire

Monsieur Yannick LE MENTEC

Les scrutateurs :

Monsieur Daniel PARAISO

Monsieur Bruno CAUDMONT



NOUVEAU VILLAGE

MEMBRES DU COMITE

Monsieur Xavier FLANDROIS	6 rue d'Aulnoy
Monsieur Philippe AUDOUIN	9 rue d'Aulnoy
Monsieur Yannick LE MENTEC	4 rue de Favières
Monsieur Laurent PRUNIER	5 rue de Favières
Monsieur Philippe BALITEAU	10 rue d'Aulnoy
Madame Jacqueline TOURNAY	50 rue de Montdauphin
Monsieur Bernard TIBERGHIEU	18 rue de Guermantes
Monsieur Richard GIRAUD	28 rue d'Esblly
Monsieur Vincent GUERARD	3 rue de Favières
Monsieur Christian BARENNE	6 rue d'Esblly
Monsieur Jean-Louis ZUNDEL	19 rue de Jossigny
Madame Sylvie COUPARD	Secrétaire comptable

DELEGUES DE RUES

Aulnoy	Monsieur Philippe BALITEAU Suppléante : Madame BOURGEOIS	10 rue d'Aulnoy 11 rue d'Aulnoy
Bréau	Monsieur Daniel PARAISSO	4 rue de Bréau
Champeaux	Monsieur Bruno CAUDMONT	18 rue de Champeaux
Dagny	Monsieur Julien VANHILLE	11 rue de Dagny
Esblly	Monsieur Christian BARENNE	6 rue d'Esblly
Favières	Monsieur Alain MUZEAU	10 rue de Favières
Guermantes	Madame Annie TIBERGHIEU	18 rue de Guermantes
Jossigny	Madame Valérie TOSONI	11 rue de Jossigny
Lieusaint	Monsieur Jean-Pierre ODE	1 rue de Lieusaint
Montdauphin (13 au 35)	Madame Rachèle GAUTIER	13 rue de Montdauphin
" " (36 au 56)	Madame Gladys REPAN Suppléant : Monsieur ARRIDIAUX	54 rue de Montdauphin 53 rue de Montdauphin
Montigny	Monsieur Pierre MUGNIER	2 rue de Montigny
Nangis	Madame Jacqueline DOUCHIN Suppléant : Monsieur BOURGEOIS	12 rue de Nangis 5 rue de Nangis
Quiers	Monsieur Ludovic RAZAT Suppléante : Madame BROUCQSAULT	13 rue de Quiers 19 rue de Quiers

Le secrétariat est ouvert :

- le mercredi de 8h30 à 11h00
- le jeudi de 8h30 à 11h00 et de 13h45 à 15h30
- le vendredi de 8h30 à 11h00
- le samedi de 9h00 à 13h30

ERRATUM : Page 10 de la convocation à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 7 mars 2014 à 20h45, salle Sodbury à Cesson est modifiée comme suit :

1. À la place de : « Projet de potager collectif ».

Lire : « Hors rapport moral du comité, rapport du groupe de travail : projet de jardin collectif ».

2. À la place de : « Nous proposons d'attribuer une partie du budget de l'année 2014 à la création de ce jardin à hauteur de 5400 €. »

Lire : « Sachant que le groupe de travail doit pouvoir émettre des propositions crédibles, il est nécessaire que nous soyons en mesure de montrer à la mairie que l'ASL pourrait, en cas d'accord et dans le cadre de cet accord, disposer d'un budget permettant de le concrétiser. Nous proposons donc à l'AGO de mettre dans ses réserves une somme de 5400€ qui pourrait être affectée à la concrétisation éventuelle de ce jardin. Il est bien évident que son affectation réelle ne pourra être autorisée que lors d'une AGE. »

3. Dans la troisième résolution, à la place de : « l'Assemblée Générale Ordinaire valide ce projet et lui attribue 5400€. »

Lire : « l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le comité et le groupe de travail concerné à poursuivre les discussions avec la mairie pour la création d'un jardin collectif »

Fait à Cesson, le 7 mars 2014

Le président.